

Le temps de l'économie sociale et solidaire est-il venu ?

François Rousseau – Docteur de l'École polytechnique
Président du Conseil scientifique de l'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Communication du 17 mars 2009 – Hôtel de Région - Marseille

Qui peut prédire aujourd'hui ce que la crise du capitalisme mondial aura comme conséquences sur les différents modèles de régulation économique promus par l'Union Européenne, les États membres et la France ? Par contre-coup, l'État providence si controversé ces vingt dernières années, sera-t-il réhabilité ou au contraire va-t-il subir de nouveaux coups de boutoir ?

La mode des idées

A en croire quelques éditorialistes américains du Wall Street Journal, du Time ou de Newsweek¹ qui ont si souvent épinglé une France archaïque, accrochée au passé et arrogante, notre pays, dans la tourmente générale, resterait finalement le dernier modèle debout ! Passons sur les enseignements qu'il faudrait tirer de ce tangage de la mode des idées. La mode des idées c'est une injonction à penser de la même façon. Efficace, au point qu'elle avait fini par nous faire croire collectivement à la réalité incontournable d'un vent adverse jeté par les dieux de la main invisible pour activer une mer brutale montant à l'assaut des bastings de notre société bloquée et de ses principes ringards !

Et bien non. Le mainstream ou la pensée unique sont le produit de la main de l'homme, une main devenue subitement très visible ! Le tangage d'aujourd'hui provoque un tel mouvement de rappel qu'il nettoie brutalement le pont de toutes celles et ceux qui n'auront pu se prémunir de cet assaut. Pensez un instant à Ulysse attaché autour de son mat pour ne pas céder au chant des sirènes ! Ironiquement, autant d'équations et de génie mathématique pour spéculer sur l'intention cachée de la main invisible, cela ressemble à la quête du Graal ! Le mythe de la rationalité a fourni de nouveaux habits à de vieilles croyances. Passons donc sur le thème de la mode des idées, en retenant que ce pont provisoirement nettoyé des injonctions idéologiques précédentes, nous permet de poser l'hypothèse suivante : le temps de l'économie sociale et solidaire est-il venu ?

Le renouveau du progrès social

Notre modèle, entre guillemets, d'État providence opère depuis des décennies un mélange sophistiqué entre redistribution horizontale (par le système d'assurances mutuelles) et redistribution verticale (par le système fiscal) qui se déplace, comme la question sociale, au gré d'un contexte instable parce que toujours en mouvement. Mais pendant le grand chambard actuel, pouvons-nous repenser la donne sans re-convoquer un grand absent du débat public depuis le milieu des années 90 ? Cet absent c'est le progrès social. Une notion clé de la cohésion sociale qui est partie à la dérive après qu'on l'eût fait boire à la gardale, comme le disent nos voisins du Sud-Ouest !

L'idée de progrès social n'est pas séparable de la redistribution des richesses produites, même si elle ne s'y résume pas, mais mon propos est volontairement limité. Et pour les militants-entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire la question de la redistribution des richesses produites est inséparable de son corollaire qui est la question des modalités de la production de ces richesses, en soulignant le pluriel de richesses. Ici, l'idée de progrès social est soutenue par un des ressorts essentiels de l'économie sociale et solidaire : les richesses, sont produites par des individus entreprenants et associés sous des formes spécifiques, dans le but de garantir à la fois la qualité des services et des biens avec leur capacité à faire

¹ Didier Addès, Dominique Dambert, Rue des Entrepreneurs, *France-Inter*, 8 mars 2009.

société ; c'est à dire produire du vivre ensemble en renforçant les liens sociaux. C'est une économie au service des personnes et respectueuse de la planète que ce ressort révèle.

Ce renouveau du progrès social était au cœur du plaidoyer de Pierre Rosanvallon en 1995. Je le cite : « Nous comprenons peut-être mieux aujourd'hui que l'État ne peut pas tout et qu'il faut restaurer une plus grande continuité entre l'action individuelle et l'action collective.² » La continuité entre l'action individuelle et l'action collective ! Une vraie rupture avec l'idée saugrenue que la somme des égoïsmes ferait le lit du bonheur collectif !

Mais je voudrais souligner que Pierre Rosanvallon reprenait involontairement la substance des propos tenus un siècle plus tôt par le ministre de l'Instruction publique Georges Leygues qui s'exclamait en 1894 : « C'est une idée très fausse et encore trop répandue de tout attendre de l'Etat, en matière d'enseignement comme en beaucoup d'autres. Là, surtout, l'Etat a fait ce qu'il avait à faire; le reste dépend du bon vouloir de tous et de l'initiative de chacun.[...]»³ ». En 1894, déjà !

Ces deux auteurs appellent dans les mêmes termes à un supplément d'engagement citoyen fondé sur une plus grande responsabilisation des individus dans l'organisation de la réponse sociale (tant pour le bénéficiaire que pour le producteur). Cet engagement n'est-il pas davantage à portée de main dans notre société moderne où les individus sont de mieux en mieux formés ?

De plus, si cette recombinaison entre l'action individuelle et l'action collective dans la production et la redistribution des richesses est une nécessité, elle n'est pas franco-française. Un auteur connu et aimant l'Europe, Jeremy Rifkin, nous l'indiquait en 1996 depuis les USA : « Maintenant que les secteurs public et marchand ne sont plus en mesure d'assurer certains des besoins fondamentaux des populations, les gens n'ont guère mieux à faire que de prendre une fois de plus leurs affaires en main et recréer des collectivités locales viables...⁴ ».

Il existe donc une permanence de l'appel à des formes de solidarités issues d'entreprises, d'initiatives, qui combinent effectivement l'action individuelle et l'action collective. C'est le renouveau d'un progrès social qui permet de repenser à la fois la redistribution des richesses et les modalités de leur production. L'enjeu clé de la sortie de crise actuelle !

Le temps des épreuves aux preuves

Mais de façon distincte avec Rifkin qui présente le développement du secteur non lucratif comme « une vie après le marché », ou avec Jeantet qui pose l'idée d'une économie sociale alternative au capitalisme⁵, ou encore avec les auteurs qui pensent que ce secteur est une sorte de béquille aux insuffisances du marché ou de l'action publique, je pense que le temps de l'économie sociale et solidaire vient, massivement mais insensiblement, à l'instar de la dérive des continents.

La dérive des continents. Rappelez-vous. Entre Alfred Wegener en 1915 et Xavier Le Pichon en 1967, il aura fallu un demi siècle d'incrédulité et de sifflets avant que les sciences de la terre soient révolutionnées par l'acceptation de la dérive des continents. Wegener tirait de ses observations réalisées lors d'expéditions polaires l'idée iconoclaste de rassembler la géographie, la géophysique et la géologie, pour rendre compte de la « translation des continents ». Finalement, Le Pichon formulait en 1967 avec un américain et un britannique la théorie acceptée aujourd'hui par la communauté scientifique de la tectonique des plaques. Cette théorie majeure sur l'avenir du monde est désormais acceptée par tout un chacun comme une évidence ! L'accumulation de preuves et leur reconnaissance dans de nouveaux paradigmes qui permettent de changer les points de vue est souvent longue ! Ainsi en est-il de l'économie sociale et solidaire.

² Pierre Rosanvallon, *La nouvelle question sociale*, Seuil, Paris, 1995, p. 222.

³ Circulaire du Ministre de l'Instruction publique, juillet 1894.

⁴ Jeremy Rifkin, *La fin du travail*, La découverte, Paris, 1996, p. 316.

⁵ Thierry Jeantet, *L'économie sociale, une alternative au capitalisme*, Economica, Paris, 2008, 80 p.

Une économie sociale et solidaire qui grandit

Il faut donc déployer quelques preuves et arguments qui viennent à l'appui de cette idée d'une économie sociale et solidaire qui pourrait passer progressivement du stade de l'énigme ou de l'hypothèse farfelue à celle d'une réalité qui s'impose à tous.

En premier lieu, ce qui nous rassemble aujourd'hui : les données statistiques. Celles livrées en 2008⁶ par l'INSEE permettent (enfin !) de préciser le poids socioéconomique de l'Économie Sociale et solidaire avec près de 10% des emplois de notre pays. Les chiffres officiels en confirment d'autres produits antérieurement par de rares chercheurs audacieux. Ils montrent une dynamique forte et principalement portée par le développement socioéconomique des associations⁷. Et cette dynamique de croissance est sensiblement supérieure à celle des entreprises traditionnelles même lorsqu'on la compare sur la longue période⁸, en France comme à l'étranger : l'étude internationale Johns Hopkins⁹ sur 36 pays de niveaux de développement très différents confirme ce phénomène.

Au delà de la connaissance que ces statistiques révèlent et qui permettent d'observer la croissance atypique de ces organisations, il faut comprendre le fait lui-même. L'apparition de ces chiffres, leur existence, montre une prise en compte plus forte de l'économie sociale et solidaire dans notre société. Ainsi cette philosophie de l'action grandit-elle au sens que donnent à ce verbe Michel Callon et Bruno Latour¹⁰ : c'est à dire que nos représentations sociales font progressivement une place à l'économie sociale et solidaire qui apparaît alors plus prégnante. C'est peut-être une des raisons du succès de cette manifestation¹¹.

D'autres indices viennent à l'appui de cette évolution. Quelques exemples : le développement de formations supérieures dédiées dans les grandes écoles et universités françaises. En une dizaine d'années, ces programmes ont surgi dans nos établissements prestigieux (ESSEC, HEC, ENSMP...), dans plusieurs écoles de commerce et dans de nombreuses universités, IEP, IAE, dont l'Université de la Méditerranée, avec l'engagement inlassable de Nadine Richez-Battesti. On peut également souligner le succès public et les retombées dans la presse régionale du mois de l'économie sociale et solidaire, initiative née ici en PACA et étendue en novembre dernier sur tout le territoire. De plus, tous les journaux nationaux et même ceux consacrés au monde des affaires publient désormais, encore de façon intermittente, des papiers sur ce thème, etc. Depuis 1997 et la mise en place d'un Secrétariat d'État dédié à ces activités, les groupements régionaux d'entreprises d'économie sociale préexistants se sont tour à tour transformés en Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire. Les résultats des dernières élections prud'homales ont confirmé le poids électoral des employeurs de l'économie sociale et solidaire : globalement 19% des votes patronaux sont allés en faveur des listes qu'ils ont présentées ; et dans la section Activités diverses où étaient présentés l'essentiel de ses candidats, les employeurs de l'économie sociale et solidaire ont rassemblé 34% des voix. Si l'économie sociale et solidaire n'est pas encore invitée au dialogue social elle risque bien d'y parvenir par la force des choses. Neuf observatoires régionaux se sont mis en place sur le territoire avec le soutien des Régions et un observatoire national de l'économie sociale et solidaire est en train de voir le jour. Le Conseil des Entreprises Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale (CEGES) qui regroupe toutes les familles de l'économie sociale s'est lancé depuis 2 ans dans un travail de re-mobilisation sur le thème de la démocratie économique, comme une réponse de plus en plus crédible à l'impasse dans laquelle une certaine main invisible nous a amené.

⁶ http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=eco-sociale®_id=99#p2

⁷ Viviane Tchernonog, *Le paysage associatif français, mesure et évolutions*, Dalloz, Paris, 2007.

⁸ François Rousseau, *Démographie et emploi, une comparaison associations et entreprises*, ADDES, nov.2007.

⁹ Lester M. Salamon (dir), *Global Civil Society, Dimensions of the Nonprofit Sector*, Vol.2, Kumarian Press, 2004.

¹⁰ Michel Callon, Bruno Latour, « Le grand Léviathan s'approprié-t-il ? », p. 19, in Akrich, Callon, Latour, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Presses de l'École des Mines de Paris, 2006, 304 p.

¹¹ Sous moi donc cette troupe s'avance, et porte sur le front une mâle assurance. Nous partîmes cinq cents ; mais par un prompt renfort nous nous vîmes trois mille en arrivant au port, tant, à nous voir marcher avec un tel visage, les plus épouvantés reprenaient de courage ! Corneille, Le Cid Acte IV scène 3, 1636.

Ainsi depuis 1981, date à laquelle le Gouvernement a reconnu officiellement par décret l'économie sociale comme celle qui rassemble les associations, les coopératives et les mutuelles, jusqu'à ce jour, il s'est écoulé un quart de siècle au cours duquel les avancées dans la reconnaissance ont largement supplantées les obstacles qui ont également émaillé le parcours. Cette liste incomplète à la Prévert est un signe robuste des enrôlements successifs que l'économie sociale et solidaire et ses militants ont su réaliser. Longo maï !

Le secteur quaternaire

Au delà de la présentation, volontariste que j'en fais, il me semble également que les cycles du développement économique sont favorables à l'économie sociale en tant que modèle socio-économique de production de biens et de services. Je prends appui sur la célèbre théorie du déversement d'Alfred Sauvy¹² selon laquelle le progrès technique amène à déverser les emplois successivement du secteur primaire vers le secteur secondaire, puis du secteur secondaire vers le secteur tertiaire. Ce transfert a été spectaculaire dans l'agriculture au 19^{ème} siècle il l'est devenu ensuite dans l'industrie au 20^{ème} siècle. Evidemment, ces transformations ne marquent pas la fin de l'agriculture ni de l'industrie ni des services. A chaque secteur correspond un modèle dominant d'organisation socioéconomique : la ferme qui met en relation productive la personne et la terre, l'atelier ou la manufacture qui met en relation productive la personne la matière, l'échoppe, le guichet ou la salle de classe qui met en relation productive la personne et le service pour une autre personne.

D'une part, c'est dans le secteur tertiaire aujourd'hui en fort développement, que se sont développées massivement les organisations de l'économie sociale depuis deux siècles. D'autre part, demain, l'économie de la connaissance, l'économie relationnelle, la multiplication des services aux personnes sont fréquemment considérés comme les principales sources de la richesse économique à venir. Ici la relation productive s'établit de plus en plus directement entre l'homme et... l'homme ! Dans cette dernière approche que certains appellent déjà le secteur quaternaire, on comprend que la personne ne peut pas être objet de production de la même façon que la terre ou la matière. Pour respecter l'intégrité de la personne humaine, chacun ne peut être enrôlé dans la relation productive qu'à la condition d'être considéré simultanément comme le bénéficiaire et le contributeur de l'action. Or, c'est justement l'une des caractéristiques essentielles de l'entreprise de l'économie sociale : je suis assureur pour devenir assuré au sein de ma mutuelle, co-proprétaire pour devenir client.

La démocratie économique

Les coopératives et mutuelles françaises comptent plus de 60 millions de sociétaires simultanément « clients et propriétaires » de leurs entreprises. Les mutuelles protègent la santé de 38 millions de personnes, assurent une automobile sur deux et deux habitations sur trois. Chacun connaît les coopératives (agricoles, viticoles, de distribution etc.) et les banques coopératives. Quant aux associations gestionnaires, elles représentent 20% des établissements employeurs dans les services, principalement dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation, de la culture et des loisirs.

Mais qu'ont-elles donc en commun ces entreprises ou organisations ? Elles pèsent lourd au risque de s'essouffler, d'autres ont pris du coffre au risque de céder aux sirènes de la financiarisation. Peut-on rapprocher les grands groupes coopératifs bancaires, les coopératives ouvrières, les coopératives agricoles, les coopératives de distribution, les mutuelles d'assurance les mutuelles de santé, les associations sanitaires et sociales, celles de l'éducation populaire ou celles du monde sportif ?

Et bien la réponse est oui, sans aucun doute. Même si ces organisations qui concernent tous nos concitoyens sont largement imparfaites, elles tendent à renouveler le progrès social en installant comme une réalité déjà existante une idée d'avenir : l'installation de la démocratie dans les activités économiques.

¹² Alfred Sauvy, *La machine et le chômage*, Dunod, Paris, 1980.

Ces organisations ont en commun les principes de l'économie sociale que la recherche de solutions au grand chambard actuel pourrait remettre au goût du jour dans les milieux économiques et politiques : l'association volontaire des membres, la double qualité d'associé et de client, l'affectation des résultats qui donne la priorité à des réserves impartageables, au réinvestissement au sein de l'organisation et au service rendu aux membres, la dévolution désintéressée de l'actif net et l'égalité entre les personnes, c'est à dire des pouvoirs de gestion organisés sur le principe « une personne, une voix ».

Depuis le 19^{ème} siècle, ces entreprises portent en elles un projet de société fondé sur des valeurs morales, où la recherche de l'efficacité économique doit rester au service du développement de l'homme. Elles ont largement en leur temps contribué au développement de la démocratie politique. Leur activité économique ne constitue qu'un support indispensable qui permet la mise en relation des hommes en fonction d'une intention idéalisée du bonheur en société. Fondées sur une logique d'engagement et de responsabilité qui permet d'entretenir la continuité entre l'action individuelle et l'action collective elles ont un nouveau défi à faire valoir dans toute la société : l'installation de la démocratie dans la sphère des activités économiques.

Alors, avec lucidité sur les nombreuses améliorations à apporter et la conscience des risques de dérive toujours observables, les élus qui connaissent leur territoire, ses forces et faiblesses ont un grand intérêt à considérer l'économie sociale comme une force d'avenir avec laquelle ils peuvent nouer des partenariats féconds. De leur côté, les entrepreneurs de l'économie sociale ont tout intérêt à développer la qualité de leurs interventions tout en s'interrogeant sur la façon de mettre en évidence leur apport économique et leur projet social au service des collectivités.

Je le pense ainsi : l'antériorité et la vitalité atypique des organisations de l'économie sociale et solidaire soulignent l'émergence progressive d'un modèle socioéconomique du quaternaire fondé sur la réduction des asymétries entre le producteur et le consommateur où la personne humaine serait considérée dans son intégrité. Dans cette vision, la démocratie économique imposera de prendre le citoyen de façon inséparable dans son rôle de contributeur et de bénéficiaire pour produire les biens et les services.

Je vous remercie de votre attention.

Passons maintenant à la présentation des statistiques de notre observatoire régional.